



ACTIONS INTERNATIONALES

THEMATICS SAFETY FUND

**Cherchez à bénéficier du potentiel de croissance
du marché de la protection et de la sécurité**

Le fonds n'est pas garanti, il existe un risque de perte en capital.

THEMATICS SAFETY FUND

- Accéder à un univers d'investissement en actions internationales
- Investissez dans un marché en croissance : la sécurité
- Bénéficiez d'une gestion «thématique» pouvant intégrer des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans sa sélection de valeurs

ACCEDER A UN UNIVERS D'INVESTISSEMENT EN ACTIONS NON CONTRAINTE PAR NATURE

Thematics Safety Fund est géré dans une optique thématique et n'est donc soumis à aucune des contraintes habituelles en termes de secteurs, zones géographiques, styles de gestion et capitalisations boursières. Les gérants peuvent donc chercher à exploiter l'ensemble des opportunités d'investissement à long terme dont les valorisations sont intéressantes.

INVESTISSEZ DANS UN MARCHÉ EN CROISSANCE : LA SECURITE

Les évolutions technologiques modifient rapidement notre monde et soumettent la protection et la sécurité des personnes, des communautés, des entreprises et des États à de nouveaux risques. Ce besoin de base étant désormais sujet à de nouveaux risques, de nouvelles initiatives seront prises pour les atténuer et contribueront à la capacité de résistance de cette thématique d'investissement. Le fonds investira principalement dans des sociétés cotées à travers des actions internationales. Les gérants du fonds peuvent ainsi construire un portefeuille diversifié (à travers différents vecteurs de croissance dans le secteur de la sécurité) en fonction de leurs convictions.

UNIVERS D'INVESTISSEMENT DE LA SÉCURITÉ

Monde numérique			Monde réel		
Connecter	Acheter	Manger	Transporter	Vivre	Travailler
Puces électroniques sécurisées	Paievements numériques	Nettoyage et restauration	Sécurité automobile	Contrôle des accès	Sécurité personnelle
Cyber-sécurité	Systèmes de paiement	Instruments	Sécurité des poids lourds	Sécurité & transfert de fonds	Sécurité industrielle
Cyber-assurance	Points de vente	Tests alimentaires	Trains & métros	Lutte antiparasitaire	Déchets dangereux
Centres de données	Cartes de crédit				
100 milliards USD	200 milliards USD	50 milliards USD	90 milliards USD	100 milliards USD	70 milliards USD
300 milliards USD			300 milliards USD		

Source : MarketsAndMarkets, 2018. Ostrum AM. A titre indicatif uniquement.

POINT D'ATTENTION Thematics Safety Fund permet de profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (notamment **le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. **Il convient de respecter la durée de placement recommandée de 3 à 5 ans.** Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé pour l'Investisseur. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment managers International.

**BÉNÉFICIEZ D'UNE GESTION «THÉMATIQUE»
POUVANT INTÉGRER DES CRITÈRES ESG
(ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE
GOUVERNANCE) DANS SA SÉLECTION DE VALEURS**

Les gérants du fonds Thematics Safety Fund possèdent une bonne expérience de l'investissement dans des stratégies thématiques. Dans le cadre de la gestion de ce fonds, ils se focalisent sur la thématique de la sécurité, dont ils ont une connaissance approfondie et pour laquelle ils ont tissé un large réseau de contacts.

Au-delà de leur expertise sur cette thématique spécifique, les gérants peuvent intégrer des critères ESG au sein de leur processus d'investissement. Ces filtres peuvent être pris en compte lors de différentes étapes notamment lors de la définition des frontières d'investissement (exclusion de « sujets controversés »), la génération d'idées (utilisation de recherche ESG) ou encore la sélection des valeurs (valorisation des sociétés).

**OBJECTIF DE
GESTION**

L'objectif d'investissement du fonds est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme.

EN SAVOIR +

Les critères ESG (pour Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) sont des critères d'analyse qui permettent d'évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie des entreprises. Ces critères peuvent par exemple être :

- les émissions de CO2, la consommation d'électricité, le recyclage des déchets pour le pilier E
- la qualité du dialogue social, l'emploi des personnes handicapées, la formation des salariés pour le pilier S
- la transparence de la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption, la féminisation des conseils d'administration pour le pilier G

Source : www.lalabalis.fr

PROFIL DE RISQUE

Thematics Safety Fund n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le fonds est principalement soumis aux risques suivants : risque actions, taux de change, investissement international, sociétés à grande capitalisation, sociétés de petite capitalisation, changement de législation et/ou de régimes fiscaux, marchés émergents, risque lié aux investissements dans des actions A via les programmes Stock Connect⁽¹⁾, risque lié au risque de concentration du portefeuille.

Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment managers International.

Indicateur de risque et de rendement* :

1 2 3 4 **5** 6 7

* L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un Fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du Fonds calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque et de rendement indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du présent document.

(1) Connexion entre les marchés d'actions de Shenzhen et de Hong Kong

■ EN SAVOIR TOUJOURS +

	Part H/R	Part H/I
Société de gestion	Natixis Investment Managers S.A	
Gestionnaire financier par délégation	Thematics Asset Management	
Nature juridique	Compartiment de Natixis International Funds (Lux), SICAV	
Classification	Non applicable	
Nourricier	Non	
Risque de perte en capital	Oui	
Durée de placement recommandée	entre 3 et 5 ans	
Devise de référence	USD	
Indice de référence	A titre informatif uniquement : MSCI World. Indice actions composé de près de 1500 sociétés mondiales dont le poids est fondé sur la capitalisation boursière et qui représentent environ 85 % de la capitalisation de chacun de leur pays respectif. Il est disponible sur www.msci.com	
Date de création	07/12/2018	
Code ISIN	LU1951224077	LU1951223004
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, contrat d'assurance vie et de capitalisation du Groupe BPCE.	
Frais d'entrée⁽¹⁾ maximum	4% acquis au réseau distributeur	
Frais de sortie⁽¹⁾	Néant	
Frais de gestion⁽¹⁾ maximum	2 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants estimés pour le prochain exercice sont de 2 % (dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation). → dont rétrocession au réseau distributeur : 1% max. TTC de l'actif net.	1,20 % TTC de l'actif net À titre indicatif, les frais courants estimés pour le prochain exercice sont 1,20 % (dans la mesure où la performance de la catégorie d'actions ne peut pas être mesurée sur un exercice complet, le montant des frais courants est une estimation). → dont rétrocession au réseau distributeur : 0,60% max. TTC de l'actif net.
Souscription minimale initiale	1 000 USD ou équivalent	100 000 USD ou équivalent
Commission de superperformance	Néant	
Valorisation	Chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg	
Heure de centralisation	13h30	
Échelle de risque⁽²⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

(1) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et, le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent.

(2) L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondants à des niveaux de risques et de rendements croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un fonds par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale du calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du fonds calculé à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement cet indicateur peut évoluer. L'échelle de risque et de rendement indiquée sur le document est celle en vigueur à la date de rédaction du présent document.

MENTIONS LÉGALES Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Investment Managers International. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Investment Managers International et Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elles estiment fiables. Natixis Investment Managers International et/ou Ostrum Asset Management se réservent la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Natixis Investment Managers International et/ou Ostrum Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds cité dans ce document est agréé par la CSSF et autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) de ce dernier. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Le DICI, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Investment Managers International. Vous devez prendre connaissance du DICI préalablement à la souscription. Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre les entités composant le Groupe BPCE et Ostrum Asset Management, il peut exister des risques de conflits d'intérêts potentiels. Natixis Investment Managers International ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Document non contractuel. Achievé de rédigé en septembre 2019.

Thematics Safety Fund est un compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois Natixis International Funds (Lux) I, agréée par la CSSF et autorisée à la commercialisation en France

Ostrum Asset Management - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél. : +33 1 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 27 772 359 euros - 525 192 753 RCS Paris - TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.ostrum.com

Natixis Investment Managers S.A. Filiale de Natixis Investment Managers. Société anonyme au capital de 14 000 000 €. Immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 115843. Société de gestion autorisée au Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Natixis Investment Managers International - 43, avenue Pierre Mendès-France - CS 41432 - 75648 Paris cedex 13 France - Tél. : 01 78 40 80 00. Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros - 329 450 738 RCS Paris - APE 6630Z - TVA : FR 203 294 507 38. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris - www.im.natixis.com

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 - RCS Paris n° 493455042 - Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris cedex 13 - BPCE, intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro : 08045100